

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 28 Septembre 2020

Le Conseil Municipal,

Délibération	DECIDE de dénommer la Maison de Santé Pluridisciplinaire, « MSP Les
2020-061	Chaises – Françoise DOLTO »
Délibération	DECIDE de modifier la superficie des emprises à acquérir et d'aliéner le bien
2020-062	au profit de l'aménageur SA HLM Valloire Habitat
Délibération	APPROUVE la réalisation des travaux sur la portion de la venelle Gambetta
2020-063	entre la rue Brise-Pain et la rue du Petit Chasseur
Délibération 2020-064	AUTORISE la réalisation du projet prévu durant le premier trimestre de l'année scolaire 2020-2021 concernant 32 enfants, pour un coût total du séjour de 8 160 euros, dont un soutien du Conseil Départemental de 32,50 euros par enfants. La participation de la ville est estimée à 3 260 euros
Délibération	APPROUVE la réévaluation des taux horaires, à partir du 1 ^{er} septembre 2020 :
2020-065	- 20,00 € au lieu de 14,00 € pour un Brevet d'Etat en formation et non
	titulaire du diplôme ; 25,00 € au lieu de 18,00 € pour un Brevet d'Etat.
Délibération	DECIDE d'accorder une subvention de 3000 € au Secours Populaire en soutien
2020-066	à la population sinistrée du Liban
Délibération	APPROUVE le projet d'établissement 2020-2024 et DECIDE de solliciter le
2020-067	renouvellement de l'agrément de Conservatoire à Rayonnement Communal auprès du Ministère de la Culture
Délibération	DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros au
2020-068	groupement Luttons –Bougeons – Réagissons
Délibération	APPROUVE la convention constitutive de groupement de commande avec le
2020-069	Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Délibération	APPROUVE la création d'un deuxième poste de collaborateur de cabinet et autorise
2020-070	le recrutement
Délibération	APPROUVE la convention de mise à disposition du directeur du CCAS, attaché
2020-071	principal territorial titulaire, auprès du pôle emploi-insertion politique de la Ville
Délibération	
2020-072	APPROUVE la convention de mise à disposition d'un animateur principal de
2020-072	1 ^{ère} classe titulaire du CCAS, auprès du pôle animation urbaine et lien social
Délibération	de quartier
2020-073	APPROUVE la création des emplois permanents
2020-0/3	

Pour extrait en mairie, le 29 Septembre 2020

Christophe chaillou

Président d'Orléans Métropole Conseiller Départemental-Maire

de Saint Jean de la Ruelle